

## Récapitulatif – Calendrier prévisionnel des CSI

**Pour les D1 et D2** : la période des CSI se déroule **entre le 1<sup>er</sup> mars et le 16 juin de l'année universitaire en cours.**

**Pour les D3 et +** : la période des CSI se déroule **entre le 1<sup>er</sup> mars et le 16 juillet de l'année universitaire en cours.**

CSI	Etapes à réaliser par le/la doctorant.e	Documents nécessaires
<b>4 mois après la réinscription</b>	<p>Constitution de son comité de suivi Individuel : contacter les membres souhaités</p> <p>Réservation de salle si CSI en présentiel</p>	
<b>Avant le 1<sup>er</sup> mars</b>	<p>Informez l'ED (<a href="mailto:ed261.3ch@u-paris.fr">ed261.3ch@u-paris.fr</a>) de la composition, date et lieu du CSI</p> <p>Transmettre à l'ED la 1<sup>ère</sup> page de la fiche de synthèse du dossier CSI</p>	<p>Fiche de synthèse du dossier CSI (disponible sur le site de l'ED : <a href="http://parisdescartes.fr">Comité de Suivi Individuel (CSI) (parisdescartes.fr)</a> )</p>
<b>15 jours avant la date du CSI</b>	<p>Envoi du dossier aux membres du CSI, avec l'ED en copie</p>	<p>Dossier CSI (disponible sur le site de l'ED : <a href="http://parisdescartes.fr">Comité de Suivi Individuel (CSI) (parisdescartes.fr)</a> )</p>

<b>Jour du CSI</b>	<p><b>temps 1</b> = 20 min dont 10 min de présentation de l'objectif de la thèse + l'avancée + le calendrier prévisionnel de ce qu'il reste à faire</p> <p><b>temps 2</b> = 10 min d'échange à huis clos entre les membres du CSI et la direction de thèse</p> <p><b>temps 3</b> = 10 min d'échange à huis clos entre les membres du CSI et le / la doctorant.e</p> <p><b>temps 4</b> = 20 min d'échange entre les membres du CSI pour rédiger le rapport et le signer</p>	Powerpoint
--------------------	--	------------

**Pour rappel, le Président du CSI renverra le rapport à l'ED uniquement.**

L'ED se chargera ensuite de le communiquer au/à la doctorant.e et son/sa directeur.trice de thèse.